



Méthodologie de priorisation des milieux ouverts

La réalisation de l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent se réfère à cinq cibles de conservation, soit les milieux forestiers, les milieux ouverts, les milieux humides, les milieux aquatiques ainsi que le système fluvial. La concrétisation de l'Atlas se base sur l'analyse de viabilité des cibles ainsi que sur un exercice de priorisation des parcelles d'habitats. Cette façon de faire assure la sélection des parcelles d'habitat procurant les gains maximaux tant au sujet de leur valeur de conservation qu'au niveau des fonctions écologiques qu'elles soutiennent.

Dans ce webinaire, vous découvrirez la méthodologie utilisée pour l'analyse de la viabilité de la cible des milieux ouverts ainsi que l'exercice de priorisation des parcelles d'habitat des milieux ouverts. Pour cette cible, les prairies agricoles (culture pérenne) et les friches ont été considérées dans l'Atlas.

Conférencier : Benoît Jobin, Environnement et Changement climatique Canada

Benoît Jobin est titulaire d'un baccalauréat en biologie de l'Université Laval et d'une maîtrise en biologie de l'Université d'Ottawa. M. Jobin est spécialisé en évaluation et conservation des habitats à Environnement et Changement climatique Canada depuis plus de vingt ans. Ses travaux récents au sein du Service canadien de la faune portent sur l'évaluation de la dynamique des habitats et des paysages dans le sud du Québec, de même que sur le développement de plans de conservation d'habitats pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.

benoit.jobin@canada.ca